

Le CCAS de PLOEREN recrute par voie contractuelle :

Veilleur/euse de nuit

Grade : Agent social

PLOEREN, ville dynamique et attractive de 6 800 habitants, située aux portes de Vannes et du golfe du Morbihan recrute un(e) auxiliaire de Vie sociale pour sa résidence autonomie - Les Charmilles- de 42 places.

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, vous contribuez quotidiennement à la qualité de l'accompagnement dans le cadre d'un projet d'établissement garant des projets personnalisés des résidents. Vous travaillerez au sein d'une équipe composée de 18 agents.

Missions principales : assurer les veilles de nuit

- Sécurisation du bâtiment ;
- Sécurisation des résidents ;
- Entretien des sols et des surfaces et petit repassage ;
- Préparation des petits déjeuners des résidents et mise du couvert ;
- Accompagner les résidents en assurant une fonction de veille de nuit :
 - ✓ Veiller à la prise des médicaments préalablement préparés par les personnes compétentes
 - ✓ Répondre aux appels des résidents
 - ✓ Garantir les conditions de repos du résident en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité (exemple : aide au coucher)
 - ✓ Accompagner l'endormissement et si nécessaire, apporter un soutien psychologique en cas d'angoisse et prendre le temps de rassurer les résidents
 - ✓ Surveiller l'état de santé des résidents et avertir les personnes compétentes
 - ✓ Pallier à l'incontinence en changeant certaines personnes, en aidant à aller aux toilettes ou en donnant les appareils adaptés.

Profil :

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) souhaités ou autres diplômes équivalent ou expériences souhaitées sur des postes similaires ;
- Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) ;
- Connaître la personne âgée et les pathologies spécifiques au vieillissement ;
- Connaître les gestes de premiers secours et savoir les réaliser ;
- Avoir le sens du service public et du travail en équipe ;
- Savoir rendre compte de son activité ;
- Savoir repérer les dysfonctionnements et les signaler ;
- Etre en mesure de se coordonner avec ses collègues pour assurer la continuité du service.

Temps de travail : Variable en fonction des remplacements (8h45 par nuit)

Horaires de travail : Planning d'intervention en semaine et/ou le week-end suivant un rythme déterminé

Rémunération : Contrat à durée déterminée, rémunération statutaire avec prime de nuit + dimanche et jour férié + SEGUR au prorata du temps de travail

Poste à pourvoir : Dès que possible, dans le cadre de remplacements

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à Monsieur le Maire de

PLOEREN par mail à : recrutement@ploeren.bzh